



Compte-rendu de l'Assemblée générale de la Maîtrise du 12 mars 2014, 20.30 heures dans la salle de répétition

1. Ouverture de l'AG par le Président

M. Hamus souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Il souligne que, après les turbulences de l'année passée, le calme s'est installé dans le chœur, ce qui lui permet de se concentrer sur son core-business. Il remercie tous pour leur engagement, et tout particulièrement le nouveau directeur musical et le comité pour le travail fait. L'excellent et important travail de notre webmaster Patrick est également révélé.

2. Appel nominal : présents :

- Comité : Hamus H, Dostert M, Breisch P, Bourg Chr, Nilles N, Ries Chr, Scheuer P, Hirsch N,
- Membres actifs : Dumont G, Keller A, Martin A, Orselli E, Orselli G, Schartz A, Scheer G, Steinmetz R, Weirich E, Wiwinius F,
- PENDL : Breisch J, Kraemer M, Lucas C, Lucas S, Remillet C, Ribarits E, Smole M, Wagner M,
- Excusés : De Gassart A, De Gassart O, Bondy R, Langehegermann G,
- Anciens membres : Muller P, Welter-Konsbruck AM,
- Stagiaires : Lentz-Pak MH, Loos B, Specht M.

Conformément aux statuts, l'AG accueille par acclamation comme membres actifs les anciens membres Muller P, Welter-Konsbruck AM et Zuccoli S, de même que les membres du PENDL et Lentz-Pak MH.

3. CR de l'AG du 1.3.2013 et de l'AGE du 6.11.2013

Ces compte-rendus seront mis à la disposition des membres actifs sur une aire réservée de notre site Internet rénové www.maitrise.lu resp. peuvent être consultés auprès du secrétaire.

4. Rapport d'activités de l'exercice 2013

Le secrétaire souligne les nombreuses activités du chœur pendant l'exercice écoulé : 7 réunions du comité, 50 répétitions et 30 prestations ! Le détail pourra être consulté sur notre site Internet.

5. Rapport du trésorier

Le trésorier fait rapport sur la gestion financière et le bilan de l'exercice 2013, qui accuse un excédent positif de 2.469,86 €, résultant d'une recette totale de 25.128,33 € par rapport à une dépense totale de 22.658,47 €.

6. Rapport des réviseurs de caisse

Steinmetz R rapporte, au nom des réviseurs de caisse, avoir vérifié les comptes le 10.3.2014 et propose à l'AG de donner décharge au trésorier et au comité.

7. Décharge pour le trésorier et le comité

L'AG donne décharge au trésorier et au comité.

8. Elections pour le Comité :

Aucune candidature n'ayant été introduite, il n'est pas nécessaire de procéder à des élections et le membre sortant et rééligible Hirsch N est maintenu dans le comité. La composition du comité ne change donc pas : Bourg Christiane, Breisch Paul, Dostert Marc, Hamus Henri, Hirsch Nico, Nilles Nathalie, Ries Christiane, Scheuer Patrick.

9. Désignation de deux réviseurs de caisse

Les 2 réviseurs de caisse Breisch J et Steinmetz R sont candidats pour l'exercice 2014 et sont approuvés par acclamation.

10. Le Directeur musical fait le bilan de l'exercice écoulé et présente le programme pour l'exercice 2014/2015

Marc Dostert félicite le chœur pour l'excellent travail et pour la qualité des prestations, tout en soulignant la très positive atmosphère lors des répétitions. Figurent au programme de l'exercice 2014 :

- 22.3. Concert du Carême « Juxta Crucem » (20.00 hrs, répét.gén. le 21.3. à 19.30 hrs)
- 23.3. introduction musicale à l'occasion du cycle de conférences - chant grégorien (16.00 hrs, répétition à 15.00 hrs)
- 30.3. messe, vêpres et concert d'orgue à Kvelaer (répétition le 26.3.)
- 13.4. Rameaux
- 17-20.4. Pâques (jeudi et vendredi à 20.00 hrs, samedi à 22.00, dimanche grande messe à 10.30)
- 28.4. répétition au lieu du 30.4.
- 10-25.5. Octave (ouverture avec les chœurs d'homme de Diekirch, Atertdaul, Lyra, Roodt-Syre)
- 7.6. mariage à Hoster
- 23.6. Te Deum (21.6. répét. gén.)
- 29.6. couronnement du Pape (18.00 hrs)
- 12.7. mariage (Cathédrale, 15.00 hrs)
- 2.8. mariage de Marc à Gilsdorf, 15.00 hrs (Maîtrise, Madrigal, chorale de Gilsdorf)
- 31.8. Kermesse
- 17.9. reprise des répétitions
- 5.10. concert à Mersch (dames)
- 12.10. commémoration nationale
- 22-23.11. Ste Cécile
- 30.11. concert « Au Seuil de l'Avent »
- 24-25.12. Noël

11. Modifications des statuts

Le projet des statuts tel qu'élaboré par le comité et revu par un juriste est adopté à l'unanimité. Les coordonnées des membres actifs seront vérifiées, et, après signature par un chacun, le texte sera déposé auprès du Registre de commerce et des sociétés.

12. Divers

La cotisation pour l'exercice 2014 est fixée à 15 €.

A 21.45 hrs, le Président clôt l'AG.

Le Président

Le Secrétaire

Henri Hamus, curé

Nico Hirsch